



AGENDA DES MESSES

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE - 26^{ème} Dim. du temps ordinaire
 8h30 N.D. de la Victoire : *Pierre LENOIR*
 9h Le Dramont
 9h30 Tous les Saints : *M^r et M^{me} Charles KELLER*
René et Nelly CLEMESSY
 9h30 Boulouris : *M^r et M^{me} BEAUMEL, René GROSJEAN et famille*
 10h30 Agay : *Jean SANDMMAINNE*
 10h30 N.D. de la Victoire : *Ames du Purgatoire*
François CARISTO, Etienne COMBE et Catherine INIESTA
Carmen et Henri GRANIZO et leurs parents
 11h Sainte-Bernadette : *Familles MALAK-VICTOR-ASSAF*
Nelly LEMAIRE (3^{ème} anniv. de décès), Ames du Purgatoire
 11h N.D. de la Paix : *Michel FOUQUES DUPARC*
Michel et Octave THOME
Michel VALLETTE D'OSIA (10^{ème} anniv. de décès)
 18h30 N.D. de la Victoire : *Lulu SANGAN*

LUNDI 30 SEPTEMBRE - Saint Jérôme
 Prêtre et docteur de l'Eglise, Mémoire
 18h N.D. de la Victoire : *Pauline et François*

MARDI 1^{er} OCTOBRE - Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus
 Vierge et Docteur de l'Eglise, Mémoire
 8h N.D. de la Victoire : *Germaine et René PAILHOUX*
 18h Sainte-Bernadette : *Michel SCOTTO*

MERCREDI 2 OCTOBRE - Saints Anges Gardiens, Mémoire
 8h N.D. de la Victoire : *Ames du Purgatoire*
 11h30 Sainte-Bernadette : *Philippe VALES*
 18h N.D. de la Paix : *Zélie COUTANT*

JEUDI 3 OCTOBRE - Férie
 8h N.D. de la Victoire : *Jeanne TOURRÉ*
 18h N.D. de la Victoire : *Roger FAVERIE*

VENDREDI 4 OCTOBRE - Saint François d'Assise, Mémoire
 8h N.D. de la Victoire : *Pierrette VOCISANO*
 18h Sainte-Bernadette : *Gérard PIC*

SAMEDI 5 OCTOBRE - Férie
 8h Sainte-Bernadette : *Paul CASTINEL (10^{ème} anniv. de décès)*
 18h30 N.D. de la Victoire : *Michel FOUQUES DUPARC*
Bernard DUBOIS

DIMANCHE 6 OCTOBRE - 27^{ème} Dim. du temps ordinaire
 8h30 N.D. de la Victoire : *Pierre LENOIR, Brigitte DENYS*
 9h Le Dramont : *Renée FONARMES*
 9h30 Tous les Saints : *Famille VIEIRA*
 9h30 Boulouris : *Famille DAVID-GAUDEFROY*
 10h30 Agay
 10h30 N.D. de la Victoire : *Guy BEAUFILS (10^{ème} anniv. de décès)*
Antonio MARTINS, Marie-Catherine CARISTO
 11h Sainte-Bernadette : *Marcel LAMY (1^{er} anniv. de décès)*
Sauveur MICELI, Patrick ANDRE, Marcelle DELABAUDIERE
Jean-Marie CROUZIL (1^{er} anniv. de décès), Chantal DERVIN
 11h N.D. de la Paix : *Octave et Michel THOME, Antoine COLACCINO*
 18h30 N.D. de la Victoire

ÉVÈNEMENTS PAROISSIAUX

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE
 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement
 18h30 Messe chantée en latin à la Basilique

BAPTÊMES
 Sienna THIEBAUT (Agay)
 Gabin RODIER MOLITOR (Notre-Dame de la Victoire)
 Anne GOSSELIN (Notre-Dame de la Paix)

MARDI 1^{er} OCTOBRE
 16h30 Réunion du groupe biblique à Sainte-Bernadette
 20h Réunion des hommes en activité à l'Aumônerie

MERCREDI 2 OCTOBRE
 17h30 Chapelet - 18h Messe suivie de l'Adoration
 à Notre-Dame de la Paix

VENDREDI 4 OCTOBRE
 15h Chapelet de la Miséricorde à Boulouris
 16h30 Messe à l'Hermitage

DIMANCHE 6 OCTOBRE
 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement
 18h30 Messe chantée en latin à la Basilique

BAPTÊMES
 Louis CRASNIER (Agay)
 Jayson LELIEVE (Notre-Dame de la Victoire)

PRIONS POUR LES DÉFUNTS DE CETTE SEMAINE

NOTRE-DAME DE LA PAIX : Rémi KERVILLA
 Anne VITTER, Pierre PEPINO
NOTRE-DAME DE LA VICTOIRE : Lucienne SANGAN

ABSENCE DU P. ZBIEGNIW

du Lundi 30 septembre au Samedi 26 octobre
Pas de messe en semaine à Agay-Le Dramont

NOCTURNE D'ADORATION A SAINTE-BERNADETTE

GRANDE CHAÎNE D'ADORATION
 Vendredi 4 octobre
 de 19h à samedi 8h

Messe à Sainte-Bernadette samedi 7 à 8h

Inscription par téléphone - Gilles (07 62 65 26 04)
 ou directement sur le tableau à Sainte-Bernadette

MISSEL DES DIMANCHES 2020 (ANNÉE A)

En vente à la sortie
 des messes et à la
 librairie paroissiale

Prix public de vente : 9,00 €



ÉVANGILE

26^o DIMANCHE ORDINAIRE

Évangile de Jésus-Christ
 selon saint Luc 16, 19-31

En ce temps-là, Jésus disait aux pharisiens : « Il y avait un homme riche, vêtu de pourpre et de lin fin, qui faisait chaque jour des festins somptueux. Devant son portail gisait un pauvre nommé Lazare, qui était couvert d'ulcères. Il aurait bien voulu se rassasier de ce qui tombait de la table du riche ; mais les chiens, eux, venaient lécher ses ulcères. Or le pauvre mourut, et les anges l'emportèrent auprès d'Abraham. Le riche mourut aussi, et on l'enterra. Au séjour des morts, il était en proie à la torture ; levant les yeux, il vit Abraham de loin et Lazare tout près de lui. Alors il cria : 'Père Abraham, prends pitié de moi et envoie Lazare tremper le bout de son doigt dans l'eau pour me rafraîchir la langue, car je souffre terriblement dans cette fournaise. — Mon enfant, répondit Abraham, rappelle-toi : tu as reçu le bonheur pendant ta vie, et Lazare, le malheur pendant la sienne. Maintenant, lui, il trouve ici la consolation, et toi, la souffrance. Et en plus de tout cela, un grand abîme a été établi entre vous et nous, pour que ceux qui voudraient passer vers vous ne le puissent pas, et que, de là-bas non plus, on ne traverse pas vers nous.' Le riche répliqua : 'Eh bien ! père, je te prie d'envoyer Lazare dans la maison de mon père. En effet, j'ai cinq frères : qu'il leur porte son témoignage, de peur qu'eux aussi ne viennent dans ce lieu de torture !' Abraham lui dit : 'Ils ont Moïse et les Prophètes : qu'ils les écoutent ! — Non, père Abraham, dit-il, mais si quelqu'un de chez les morts vient les trouver, ils se convertiront.' Abraham répondit : 'S'ils n'écoutent pas Moïse ni les Prophètes, quelqu'un pourra bien ressusciter d'entre les morts : ils ne seront pas convaincus.' »

« La PMA pour tous est impossible ! »

Peut-être êtes-vous un peu désabusés, voie désemparés devant l'« énième » projet de loi bioéthique ! Peut-être vous sentez-vous las et impuissant ! A quoi bon en parler...

Comment s'opposer au fait que la PMA, qui existe déjà, puisse être ouverte à toutes les femmes ? Partageant cette même lassitude, devant un combat qui me semble perdu d'avance, j'ai toutefois été réveillé de ma torpeur par un philosophe. Curieusement, c'est au cours de l'émission : « On n'est pas couché » du 21 septembre, animé par Laurent Ruquier, en écoutant les arguments de François Xavier Bellamy j'ai pris conscience d'un aspect de ce projet de loi, dont je n'avais pas mesuré la portée : En toute rigueur de terme, il ne peut y avoir de PMA pour tous !

Je le laisse vous expliquer pourquoi : « En fait, la procréation médicalement assistée ne sera jamais ouverte aux couples de femmes, ni aux célibataires. Parce que ce n'est pas possible ».

Comme son nom l'indique, la PMA est un acte médical. Un acte qui pose des questions éthiques en lui-même, mais qui est dans son essence un acte thérapeutique, en ce sens qu'il vise à remédier à une pathologie. Le geste médical est un geste technique qui se donne pour objectif la santé. C'est quand la santé est atteinte, suite à un accident ou à une maladie, que la médecine intervient pour tenter de rétablir le cours régulier de la nature.

La procréation médicalement assistée est donc le geste thérapeutique par lequel un couple qui se trouve infertile ? pour une raison accidentelle ou pathologique, peut recouvrer la fécondité qu'un trouble de santé affectait.

Ce dont parle Marlène Schiappa, c'est en fait tout autre chose : en apparence, le même geste pratique ; en réalité, le contraire d'une thérapeute. Ce n'est plus un acte médical : c'est une prestation technique. La différence est aussi grande, qu'entre greffer un bras à une personne amputée, et greffer un troisième bras sur un corps sain.

Les femmes auxquelles s'adresse Marlène Schiappa n'auront pas recours à une procréation médicalement assistée, pour une raison assez simple : ce n'est pas un problème de santé. Que pourrait guérir la médecine ? Quand notre désir n'implique pas que soit corrigé un échec aux lois de la biologie, mais qu'on organise cet échec, il s'agit d'un acte absolument nouveau - d'une procréation artificiellement suscitée.

Il n'est plus question de rétablir la nature, mais de s'en arracher. Le but n'est plus que nos corps soient réparés, mais qu'ils soient vaincus. Et que soit enfin brisée cette impuissance douloureuse de leur condition sexuée, qui nous faisant homme ou femme, interdit à chacun d'entre nous de pouvoir prétendre être tout, et de se suffire pour engendrer.

Pour la première fois dans l'histoire, la science médicale est détournée du principe qui la régle depuis ses commencements - préserver ou reconstituer la santé, pour être mise au service exclusif du désir. Et nous ne parlons pas ici de chirurgie esthétique ; il s'agit de créer des vies. Jamais un corps humain n'a été fécond sans contact avec l'altérité biologique.

Si nous décidons aujourd'hui d'autoriser un geste technique qui renie notre condition de vivant, nous faisons le premier pas d'une longue série. Nous choisissons la toute-puissance du désir contre l'équilibre naturel. Nous décidons de nous rêver plutôt que de nous recevoir »

Chers amis, il nous reste encore un peu de temps pour nous réveiller ! Luttons et prions pour qu'une telle frontière ne soit pas franchie. Choisissons librement de nous accepter tels que nous sommes. Acceptons qu'une limite puisse être donnée à nos désirs par la nature...là serait le vrai progrès.

D. Louis-Marie DUPORT



BARBECUE DE RENTRÉE A NOTRE-DAME DE LA PAIX



Dimanche dernier, c'était « barbecue de rentrée » à Notre-Dame de la Paix. Toute le monde était convié, paroissiens réguliers et occasionnels. Après la messe, environ 80 personnes ont répondu à l'invitation et les salles paroissiales se sont vite remplies.

Grâce à Dieu, la météo a été clémente : la pluie n'était pas de la partie et cela a permis à nos préposés au barbecue de griller saucisses et merguez dehors. Les nombreux enfants ont pu s'en donner à cœur joie à l'extérieur.

Les bonnes volontés avaient apporté entrées, boissons et desserts.

Le repas fut convivial, joyeux et chaleureux. D. Stéphane nous a gratifié d'un excellent alcool de verveine, un peu fort mais tellement revigorant !

L'après-midi a très vite passé. Ce fut un délicieux moment de partage. Merci à tous pour votre participation !



LANCEMENT DU PARCOURS APHA À NOTRE-DAME DE LA PAIX

Ça y est, le parcours Alpha de l'automne 2019 est lancé sur les paroisses de Saint-Raphaël. En effet c'est mercredi dernier dans les salles paroissiales de Notre-Dame de la Paix qu'a eu lieu le repas de lancement du parcours. Une quarantaine d'invités a découvert Alpha autour d'un repas convivial et d'une vidéo sur « quel est le sens de ma vie ? ». Mercredi prochain, 2 octobre, nous nous retrouverons pour la séance suivante avec tous les inscrits, et vous pouvez encore venir découvrir ce parcours en nous prévenant de votre présence par mail :

alpha83@gmail.com ou 06 13 16 94 37



Sainte Emilie de Villeneuve Fêtée le octobre

Jeanne-Émilie de Villeneuve est née à Toulouse le 9 mars 1811. Elle est la petite-fille du comte de Villeneuve et la troisième des quatre enfants. Elle passe les premières années de sa vie au château d'Hauterive, à proximité de Castres, où sa mère doit se retirer en raison de son mauvais état de santé. À l'âge de 14 ans, Émilie perd sa mère et trois années plus tard sa sœur Octavie.

Après le décès maternel, elle vit quelque temps à Toulouse où sa grand-mère prend en charge son éducation et celle de ses sœurs. À 19 ans, Émilie est de retour à Hauterive, où elle gère la vie familiale,

soulageant de cette tâche son père, alors maire de Castres (de 1826 à 1830). Ces problèmes familiaux vont marquer son existence, ainsi que le contact qu'elle entretient avec le père Leblanc, jésuite, auquel elle fait part des préoccupations de type social qui ont germé en elle (particulièrement la misère qu'elle découvrait autour d'elle, dans ces premiers moments de la révolution industrielle).



Après avoir envisagé de rejoindre les filles de la Charité, et après un délai de réflexion imposé par son père, elle crée (avec l'accord de son évêque), et en collaboration avec deux compagnes, la congrégation de Notre Dame de l'Immaculée Conception, le 8 décembre 1836. La communauté

religieuse est rapidement connue sous le vocable les « sœurs bleues », en raison de la couleur de leur habit.

Dans l'anonymat d'une maison de Castres, elle sert les plus démunis avec ses compagnes : jeunes ouvrières, malades, prostituées, et les condamnés en prison. Puis la congrégation voit grandir le nombre de ses sœurs, et son rayonnement s'étend à l'Afrique (Sénégal, Gambie, Gabon).

En 1853 Émilie de Villeneuve démissionne de sa charge de supérieure générale pour être remplacée par sœur Hélène Delmas. En 1854, l'épidémie de choléra atteint Castres et la fondatrice des sœurs Bleues décède le 2 octobre entourée de ses sœurs.

27^{ème} DIMANCHE ORDINAIRE - 6 OCTOBRE

Évangile de Jésus-Christ selon saint Luc 17, 5-10

En ce temps-là, les Apôtres dirent au Seigneur : « Augmente en nous la foi ! » Le Seigneur répondit : « Si vous aviez de la foi, gros comme une graine de moutarde, vous auriez dit à l'arbre que voici : 'Déracine-toi et va te planter dans la mer', et il vous aurait obéi. Lequel d'entre vous, quand son serviteur aura labouré ou gardé les bêtes, lui dira à son retour des champs : 'Viens vite prendre place à table' ? Ne lui dira-t-il pas plutôt : 'Prépare-moi à dîner, mets-toi en tenue pour me servir, le temps que je mange et boive. Ensuite tu mangeras et boiras à ton tour' ? Va-t-il être reconnaissant envers ce serviteur d'avoir exécuté ses ordres ? De même vous aussi, quand vous aurez exécuté tout ce qui vous a été ordonné, dites : 'Nous sommes de simples serviteurs : nous n'avons fait que notre devoir' »

P.M.A. : MESSAGE DE M^{GR} DOMINIQUE REY

L'examen du projet de loi bioéthique en cours au Parlement révèle un certain nombre de propositions très préoccupantes. L'ouverture de la PMA aux couples de femmes et aux femmes seules, en supprimant le critère d'infertilité, consacre la toute-puissance du désir d'enfant, même s'il doit se réaliser au détriment de l'enfant et de son droit à avoir un père et une mère. Malheureusement, le principe même de la PMA porte en lui les germes de cette nouvelle transgression. La PMA implique toujours de séparer la fécondation de l'union des corps et d'augmenter le nombre d'embryons surnuméraires. Elle conduit à des questions insolubles sur la filiation. Ainsi les nouvelles dispositions de la loi permettront de priver un enfant de son père et de ses repères fondamentaux. Cette loi entraînera mécaniquement la légalisation de la GPA et son cortège de blessures irrémediables.

Le texte présenté prévoit aussi des règles plus permissives sur la recherche embryonnaire ainsi que l'intensification de la sélection prénatale, grave dérive vers l'eugénisme.

Ces manipulations du vivant portent atteinte à la création dans ce qu'elle a de plus sacré et s'attaquent à notre conception de la personne humaine.

Les catholiques sont attendus aussi sur ces questions : qu'ils se déterminent en conscience, prient et agissent. Ils ne peuvent rester spectateurs face à ces propositions qui bâtissent une société toujours plus matérialiste, individualiste et mercantile.

Les moyens de se mobiliser sont nombreux : beaucoup se sont informés, formés, et engagés ces dernières années. Les catholiques doivent promouvoir une société respectueuse de la personne humaine et de son épanouissement. A chacun de déterminer la façon dont il doit agir. L'occasion est donnée pour ceux qui participeront à la grande manifestation du 6 Octobre à Paris de faire entendre leur voix.

Le Pape François a réveillé les consciences quant à la nécessité de vivre une écologie intégrale. Comment en conscience mener une politique et des initiatives visant à préserver la planète tout en allant toujours plus loin dans la manipulation et la destruction du vivant ?

Prions et agissons pour que cessent ces dérives inquiétantes.

M^{gr} Dominique Rey, évêque de Fréjus-Toulon



POUR PARTICIPER À LA MANIFESTATION DU 6 OCTOBRE

Un TGV a été affrété par le Collectif Marchons Enfants PACA. Celui-ci regroupe les Associations Familiales Catholiques de Marseille, Aix, Draguignan, et Nice, ainsi que les équipes d'Alliance Vita et Manif Pour tous. Le TGV mis en place partira de Toulon très tôt le dimanche matin et desservira Marseille, Aix et Avignon.

Les places sont disponibles sur le lien suivant : <https://www.lepotcommun.fr/billet/07hknor4>